# A.W.B.B.

## Comité Provincial du Hainaut

Montigny-le-Tilleul, le 03/08/2011

PV. de CP n° 01 du 03/08/2011

Présents: MM. Christophe NOTELAERS

Robert SONVEAUX Christian CRAPPE

### **Secrétariat**

Rappel: Mutations administratives: Les demandes doivent être adressées, par E-mail, au secrétariat du CP. Procédure: le club demandeur doit envoyer sa demande au club d'origine qui la transmettra au CP.

Les clubs suivants ont renvoyé la liste des arbitres et ayant-droits depuis le 30/06/2011 :

BBC Tournai (2320)

- BC Blaton (0368)
- TEF Kain (0958)
- Femina Docherie (1624)
- Basket Kids Fontaine (2674)
- Spirou Charleroi (0284)

#### Changements d'adresse E-mail:

- UB Quaregnon (2589) : unionboraine@gmail.com
- CB Herseaux (2398) : cbhsecretaire@live.be
- André WALNIER : andre.walnier@gmail.com

#### Changements de secrétariat :

- BBC Tournai (2320) : Dirk NAESSENS : Volkstraat, 2 Apt. 201 à 8580 Avelgem

Tél: 056/70.25.23 GSM: 0479/94.67.24

E-mail: fb371792@skynet.be

- CEP Fleurus (1011) : Alain POURTOIT : Rue Edmond Peny, 19 à 7140 Morlanwelz

GSM: 0473/56.86.33

E-mail: cepfleurus@hotmail.com

Matchs amicaux autorisés : CEP Fleurus (1011)

BC Feluy-Obaix (1424) UBC Binche (2535) Blaregnies BC (1106) BC Carnières (1408) BC JS Estaimpuis (2636) BBC Tournai (2320) RBC Montagnard (0967) BBC Brainois (1752) Mouscron Tremplin (1846)

Forfait général: BBC Tournai (2320) en P4 C, Juniors C et en Cadettes.

# Courrier rentré au secrétariat :

Reçu newsletter n° 389, 390 et 391

Blaregnies BC (1106) : Reçu invitation. Le CP sera représenté.

Mr. Lucien LOPEZ: Reçu modification de l'indemnité d'arbitrage des arbitres de niveau 1

Mr. Michel COLLARD: Reçu frais 2010

Mr. Philippe COURCELLES : Reçu photos du Summer Tour

Mr. Ronny DE VLIEGER : Reçu organisation du tournoi de basket féminin « Euro Métropole »

Toutes les demandes de modifications au pré-calendrier ont été enregistrées. Elles ont été publiées le 02/08/2011 sur le site du Hainaut. Les nouvelles demandes doivent être adressées à Mr. Christian CRAPPE suivant le PC59.

# Rappel aux clubs et aux arbitres:

Pour éviter tout problème d'assurance en cas d'accident, toutes les rencontres amicales doivent être déclarées au secrétariat du CP.

Christophe NOTELAERS Robert SONVEAUX